

LUTTE GAGNANTE

LA CGT NMCA OBTIENT DES AVANCÉES POUR LES AGENTS DU SPASAD

À la suite de plusieurs rencontres avec les agents du Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile, ces derniers ont unanimement décidé de voter la grève lors de notre réunion d'information syndicale du 7 janvier dernier.

Aussi, notre syndicat a déposé un préavis de grève pour la journée du 27 janvier afin de porter les légitimes revendications des agents :

- Le maintien du cycle de travail d'un week-end sur trois travaillé ;
- Le recrutement de professionnels permettant de répondre aux besoins du service ;
- Le remplacement systématique des absences ;
- L'attribution de 6 jours de sujétions particulières afin de prendre en considération les rythmes et la pénibilité de leur travail.

Il n'aura fallu qu'une heure pour l'administration nous invite à une réunion de négociations. Une délégation de la CGT a donc été reçue le vendredi 17 janvier.

Après plus de 2h de négociations, nous avons obtenu des engagements sur les revendications que nous portons et exigé que ces derniers soient adressés par écrit.

L'administration s'est donc engagée :

- À ne pas modifier le cycle de travail des aides soignants pour l'année 2025 et à proposer de nouveaux planning ;
- À ouvrir des négociations sur l'attribution de jours de pénibilités dès février.

Lors de la réunion, la direction a aussi évoqué les recrutements nécessaires pour un fonctionnement à 13 agents par site.

Pour notre syndicat, seul les recrutements sur l'ensemble des postes vacants et l'augmentation du personnel garantira de bonnes conditions de travail et une prise en charge digne pour nos aînés.

La pérennisation du SPASAD passera obligatoirement par la volonté politique du Président du CCAS.

Aussi, les agents, avec notre syndicat, ont décidé de suspendre l'action du 27 janvier.

La CGT NMCA restera attentive au respect des engagements pris et continuera de porter et défendre les revendications des personnels.

En transparence, elle rendra compte aux agents du SPASAD de chaque étape de la concertation pour que ces derniers puissent suivre et décider ensemble de comment agir pour gagner.



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR
33, AVENUE JEAN MÉDECIN 06000 NICE - TEL : 04.97.13.24.11

MAIL : SYNDICAT.CGT@VILLE-NICE.FR

SITE INTERNET : CGTNMCA.FR
PAGE FACEBOOK : @CGTNMCA

